

Mise à jour sur les programmes globaux

A. Introduction

Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnes contraintes de fuir leurs maisons augmente chaque année. Actuellement, elle se situe à 108,4 millions de personnes. Dans ce contexte, le HCR met en oeuvre ses programmes globaux dans les domaines suivants : moyens d'existence et inclusion économique ; éducation ; sécurité alimentaire ; interventions en espèces ; santé publique y compris la nutrition ainsi que la santé mentale et la prise en charge psychosociale ; eau, assainissement et hygiène ; abris et zones d'installation ; énergie et environnement. En plus du Groupe mondial chargé de la protection, le HCR codirige aussi le Groupe mondial chargé des abris et le Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps. Le présent document fournit une mise à jour sur les progrès accomplis dans ces domaines en 2022 et 2023.

B. Mise à jour sur les secteurs techniques

Moyens d'existence et inclusion économique

En 2023, l'enquête globale biennale sur les moyens d'existence et l'inclusion économique a atteint 132 opérations-pays. Elle a permis d'obtenir des informations essentielles sur le contexte favorable d'inclusion économique, comme les possibilités d'emploi et d'auto-emploi, l'accès aux terres agricoles et aux services financiers, ainsi que l'accès aux services et systèmes nationaux pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les apatrides, les déplacés internes et les personnes retournées, compte tenu des critères d'âge, de genre et de diversité. Les résultats de l'enquête seront publiés en octobre 2023. Ils serviront de preuve pour le plaidoyer et l'élaboration des programmes aux plans national, régional et mondial.

L'élevage d'insectes, nouvelle économie circulaire, peut améliorer l'alimentation humaine et animale, générer des revenus et créer des emplois résilients au climat, réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la gestion des déchets. Eu égard aux résultats prometteurs obtenus en 2022 au Malawi, au Soudan du Sud et au Zimbabwe, le HCR, en collaboration avec la Banque mondiale, étend en 2023 l'élevage d'insectes aux opérations au Tchad, en Éthiopie, au Kenya, au Mexique et en Ouganda.

Le HCR a renforcé son partenariat avec le secteur privé afin de promouvoir l'emploi et l'auto-emploi pour les réfugiés. L'Alliance pour l'emploi des réfugiés du Forum économique mondial, coprésidé par le HCR et le Groupe Ingka, a œuvré à l'accélération de l'appui multipartite pour l'intégration économique des réfugiés à travers le monde. Le HCR a signé un cadre de collaboration avec la Chambre de commerce internationale en vue de promouvoir une plus grande participation des réfugiés à l'économie, notamment par l'emploi et l'auto-emploi, ainsi que le commerce et le développement des compétences à travers les frontières.

En préparation du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, un engagement multipartite sur l'inclusion économique et la protection sociale a été formulé, afin de promouvoir les synergies et de galvaniser les engagements concrets multipartites pour la promotion de l'autonomie par l'inclusion socio-économique, sur la base des engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés de 2019.

Éducation

Le programme du HCR *Educate A Child* a été mis en œuvre dans 14 opérations à travers le monde. Il a permis l'inscription de plus de 385 600 enfants déscolarisés à l'école primaire, au-delà du but initial de 365 000 enfants. Ce but a été atteint grâce à des investissements stratégiques dans les infrastructures scolaires, à un meilleur engagement communautaire, à un appui renforcé aux enseignants et à un soutien ciblé aux enfants vulnérables, notamment ceux en situation de handicap.

À la suite du Sommet sur la transformation de l'éducation ayant eu lieu en 2022, le HCR a mené les consultations mondiales sur l'accès accru à une éducation de qualité pour les enfants réfugiés et leur inclusion dans les systèmes nationaux. Dans le cadre des équipes spéciales du Sommet sur l'apprentissage numérique, les enseignants et l'enseignement ainsi que les finances, le HCR a veillé à ce que la question de l'inclusion des réfugiés figure dans tous les documents thématiques préparés. Il a été le rédacteur de la note d'orientation de Notre Programme commun intitulée « transformer l'éducation », devant être publiée en septembre 2023 au Sommet sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Des progrès significatifs ont été accomplis sur l'élaboration des engagements pour le Forum mondial sur les réfugiés relatifs à l'éducation, avec l'appui et le leadership du Canada, de l'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Banque mondiale.

Le programme *Instant Network Schools*, financé par la fondation Vodafone, a été élargi avec succès, apportant l'éducation numérique à des communautés réfugiés dans six pays. Depuis son lancement, il a bénéficié à plus de 260 000 enfants et 4 000 enseignants. Un programme d'éducation numérique connecté, soutenu par ProFuturo au Rwanda, a été étendu au Nigeria et au Zimbabwe, afin de permettre à davantage d'enseignants et d'apprenants d'avoir accès aux outils numériques pour l'éducation.

En 2023, 7 % des jeunes réfugiés ont été inscrits pour des études supérieures, contre 1 % en 2019. Ces gains sont le résultat de l'engagement des partenaires universitaires, des entreprises, des fondations et des gouvernements à créer des possibilités d'études supérieures pour les réfugiés à travers le monde. Un nouvel accent a été mis sur l'élargissement de l'accès par des possibilités numériques de formation professionnelle au niveau du supérieur, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés. L'objectif est d'inscrire 15 % de jeunes réfugiés pour des études supérieures d'ici 2030. L'initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés, connue sous l'appellation programme de bourses DAFI pour des études post-secondaires, a aidé plus de 9 000 étudiants réfugiés dans 57 pays à travers le monde. Le leadership d'étudiants et de réseaux réfugiés, notamment par le Réseau consultatif mondial de solutions par les pairs, a été essentiel dans la réalisation et le maintien de ces tendances positives.

Le conflit armé international en Ukraine a poussé un nombre sans précédent de réfugiés à fuir vers les pays voisins. Le HCR a œuvré avec ses principaux partenaires comme l'Union européenne, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour veiller à ce que les enfants soient en mesure de reprendre leurs études le plus rapidement possible dans les pays voisins de l'Ukraine et dans d'autres situations d'urgence. Le HCR a fourni des conseils stratégiques aux gouvernements sur les moyens les plus efficaces d'intégrer les enfants réfugiés nouvellement arrivés dans les écoles du pays d'asile et de leur fournir l'assistance nécessaire. Dans le cadre de l'engagement à améliorer la qualité des réponses en matière d'éducation en situation d'urgence, le HCR a travaillé avec le groupe mondial de l'éducation et des partenaires pour renforcer l'efficacité de la réponse coordonnée, grâce aux échanges d'informations et à la formation.

Le HCR a continué de travailler étroitement avec le groupe mondial de l'éducation et d'autres principales parties prenantes afin d'améliorer la qualité de la réponse coordonnée. Ces efforts ont abouti à un programme de formation hybride et en personne pour l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan du Sud et le Soudan affectés par de multiples crises imbriquées.

Le HCR a amélioré la disponibilité des données et des preuves sur l'éducation pour les réfugiés, a publié des documents et articles avec les principaux partenaires, a levé des fonds pour des projets, et en a conçu, afin de combler les lacunes en matière de données. Il a contribué à l'élaboration d'un plaidoyer axé sur des preuves. Le rapport global sur

l'éducation de 2023 fournira les résultats de 74 pays, représentant une augmentation significative par rapport aux trois années antérieures où les résultats avaient été obtenus de 12 pays.

Nutrition et sécurité alimentaire

En 2023, 1 enfant réfugié sur 10 dans le monde souffre de la malnutrition aiguë. Dans les situations d'urgence, les enfants réfugiés connaissent un niveau élevé de malnutrition. En réponse, le HCR a renforcé les programmes de prévention et de traitement de la sous-alimentation. Ses efforts comprennent la gestion communautaire de la malnutrition aiguë (plus de 50 000 enfants ont été admis pour le traitement au cours du premier semestre de 2023 dans 15 pays) ; la promotion des programmes d'alimentation du nourrisson et de jeunes enfants ; l'assistance aux groupes vulnérables identifiés, notamment aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes vivant avec des maladies chroniques comme celle liée au virus d'immunodéficience humaine (VIH) et l'évaluation de la situation nutritionnelle pour le contrôle et l'orientation des programmes.

En 2023, le HCR a travaillé en partenariat avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de promouvoir la réduction de la malnutrition chez l'enfant dans le cadre du Plan d'action mondial sur la malnutrition chez l'enfant. Ces mesures prioritaires ont été identifiées pour l'accélération immédiate, en réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle mondiale dans 15 pays les plus affectés.

Le Centre de ciblage et d'excellence pour les programmes conjoints HCR-PAM a continué d'opérationnaliser les cadres HCR-PAM aux plans national, régional et mondial. Depuis 2020, ce centre commun a soutenu 13 opérations-pays. En début 2023, le HCR et le PAM ont procédé, avec l'appui du centre commun, à l'évaluation des besoins et des vulnérabilités des réfugiés au Soudan du Sud, afin d'identifier les risques potentiels et de concevoir des stratégies d'atténuation. Les données d'évaluation ont été utilisées pour élaborer une approche basée sur le lieu, afin de cibler l'assistance alimentaire et non alimentaire et lui accorder la priorité, et d'éclairer les programmes d'activité de moyens d'existence. L'assistance alimentaire ayant été réduite de 50 % depuis 2021 au Soudan du Sud - parce que les ressources financières et l'appui pour les moyens d'existence sont limités - la nouvelle stratégie accorde la priorité en matière d'assistance aux ménages les plus vulnérables.

Interventions en espèces

En 2022, le HCR a fourni de l'assistance en espèces, chiffrée à 969 millions de dollars E.-U., à environ 10 millions de personnes dans 100 pays. Les opérations les plus importantes ayant fourni de l'assistance en espèces sont : l'Afghanistan, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Pologne, la République de Moldova, la Roumanie, l'Ukraine et le Yémen.

À juin 2023, le HCR avait fourni dans 100 pays de l'assistance en espèces évaluée à 262 millions de dollars E.-U. Conformément à sa politique sur les interventions en espèces (2022-2026), il a fourni des espèces en Afghanistan, en Égypte, en Éthiopie, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne, en Türkiye et en Ukraine, ainsi que dans d'autres opérations dans des lieux difficiles.

Il ressort du contrôle après la distribution effectuée par le HCR dans 77 pays que 89 % des bénéficiaires ont préféré les espèces ou une combinaison espèces et assistance en nature. Quatre-vingt-treize pourcent des bénéficiaires ont affirmé que l'assistance en espèces avait amélioré leurs conditions de vie. Une étude effectuée en juillet 2023 au Yémen, afin de mesurer l'impact de l'assistance en espèces, a conclu que, lorsqu'elle est déployée par une approche intégrée, cette forme d'assistance a un effet important sur la promotion de la protection des personnes déplacées.

Quatre-vingt pourcent des bénéficiaires ont reçu des espèces par des moyens numériques, dont environ 32 % dans leur propre compte bancaire ou compte de paiement mobile. *CashAssist*, système de gestion des espèces du HCR, a été utilisé dans 51 pays et a permis d'acheminer 1,4 milliard de dollars E.-U. en 2023. Avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le HCR a codirigé le Groupe consultatif mondial

pour l'assistance en espèces. Il était responsable de la coordination de l'assistance en espèces dans les situations de réfugiés. Le HCR mettra en œuvre sa politique sur les interventions en espèces, avec un accent particulier sur l'utilisation des espèces dans les situations d'urgence et leur promotion comme moyen d'inclusion.

Santé publique (y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale)

En 2023, le HCR a continué de renforcer le système intégré d'informations sur la santé des réfugiés dans 19 pays et plus de 180 zones d'installation, répondant aux besoins de plus de 5,5 millions de réfugiés. De janvier à juin 2023 à travers le monde, plus de 4 200 000 consultations (environ 85 % pour les réfugiés et 15 % pour les nationaux) ont été effectuées.

Le HCR a regroupé les orientations et a publié sa première instruction administrative interne sur les programmes de santé publique. Les orientations à jour sur les soins de santé et médicaments de référence ont aussi été publiés.

La Déclaration historique de Rabat visant à renforcer l'engagement global, afin d'améliorer la santé des réfugiés et des migrants, a été adoptée en juin 2023 à la troisième consultation mondiale. Cette consultation, organisée par l'Organisation internationale pour les migrations, le HCR et l'OMS, a permis aux États membres de prendre l'engagement audacieux d'améliorer la santé des réfugiés et des migrants, avec un accent particulier sur les actions dirigées au plan national et sur la coopération internationale.

Le HCR et l'OMS ont lancé le Groupe des amis pour la santé des réfugiés et des communautés d'accueil. Cette initiative vise à mobiliser des engagements et des contributions multipartites de haute qualité afin de promouvoir l'accès durable à des services de santé abordables de qualité.

Au premier semestre de 2023, le HCR a aidé plus de 41 700 femmes réfugiées enceintes à bénéficier de soins prénataux tandis que plus de 66 600 femmes réfugiées ont reçu des soins de prestataires qualifiés lors de l'accouchement. En tant que coparrain du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA), le HCR a travaillé avec des partenaires pour permettre aux personnes déplacées de force et apatrides affectées par le VIH d'avoir accès à la prévention, au traitement et aux soins vitaux.

En partenariat avec la Fondation mondiale pour le diabète, le HCR a continué d'améliorer les soins pour les personnes vivant avec des maladies non transmissibles qui représentaient 4 % des consultations externes à travers le monde au cours du premier trimestre de 2023.

Des outils pour la prévention du suicide dans les zones d'installation de réfugiés ont été publiés. Ils éclairent le travail de prévention du suicide dans les opérations du HCR. Le HCR a publié une étude sur la culture, le contexte et la santé mentale et le bien-être psychosocial des réfugiés et des déplacés internes sud-soudanais. Le Paquet minimum de services de santé mentale et de prise en charge psychosociale, publié par le Comité permanent interorganisations, est en train d'être introduit par le HCR dans ses opérations en Éthiopie, en République islamique d'Iran, au Myanmar, au Pakistan et en République arabe syrienne.

Un projet de recherche sur trois ans pour documenter les bonnes pratiques d'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé est en cours d'exécution par le HCR et une institution académique. Cette recherche exploitera les preuves produites grâce à la collaboration de la Banque mondiale sur le programme de l'université de Columbia relatif aux migrations forcées et à la santé.

Énergie ; planification des zones d'installation ; abris et logement ; eau, assainissement et hygiène

Conformément à la Stratégie opérationnelle pour la résilience climatique et la préservation de l'environnement pour la période 2022-2025, le HCR a amélioré l'intégrité technique de sa réponse humanitaire en matière de planification des zones d'installation ; d'abri et de logement ; d'eau, d'assainissement et d'hygiène ; et d'énergie, dans le but d'atténuer les effets du changement climatique.

En collaboration avec le Centre satellitaire des Nations Unies, le HCR a finalisé en 2023 l'analyse géospatiale et hydrologique de 30 zones d'installation dans les 15 pays les plus

affectés par les chocs climatiques. L'analyse permettra d'améliorer la planification des sites et la prise de décisions basées sur les preuves pour une meilleure gestion environnementale des zones d'installation, grâce à la télédétection et aux technologies de systèmes d'information géographique. Le projet vise aussi à accroître la capacité d'utilisation des technologies d'information géographique pour la planification des zones d'installation, par l'intégration d'importantes considérations environnementales. Grâce au Centre technique de Genève et à l'Institut fédéral suisse de technologie, le HCR a mis au point des orientations sur l'optimisation de l'aménagement spatial, incluant la conception d'espaces ouverts communs, les réseaux de circulation efficace, les installations compactes et les services publics. En outre, le HCR a lancé un outil d'évaluation de la durabilité des abris afin de permettre d'évaluer la conception des abris, compte tenu de l'impact environnemental, des performances techniques, de l'habitabilité et de leur caractère abordable. Cette évaluation contribuera à la prise de décisions sur la conception et l'approvisionnement des abris d'urgence, transitoires et durables, fournis par le HCR et ses partenaires. Dans le cadre du centre technique, le HCR a collaboré avec l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies aquatiques afin de mettre au point des orientations sur l'assainissement durable.

Afin d'améliorer l'efficacité des services et du contrôle de l'approvisionnement en eau par des capteurs d'eau intelligents, le HCR a continué de mettre en œuvre en 2023, grâce au Fonds Horizon du Conseil européen de l'innovation, le projet de contrôle en temps réel dans 13 pays choisis. Les capteurs d'eau intelligents ont été acheminés par bateau à ces pays pour être installés, et la formation à leur utilisation est en cours.

Afin de réduire la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles et leur utilisation, le HCR a accéléré la solarisation des systèmes d'eau, grâce à des mécanismes de financement innovants dans le cadre de *Project Flow*, initiative visant à améliorer la manière dont l'eau potable est fournie dans les communautés de réfugiés. En 2023, plus de 40 systèmes d'eau ont été évalués en Éthiopie, en Mauritanie, au Rwanda, au Soudan du Sud, au Soudan et en Zambie. La conception technique et les mécanismes financiers sont actuellement en train d'être élaborés afin de passer à des systèmes d'énergie propre.

En Ouganda, le Gouvernement, le HCR et la Banque mondiale ont travaillé sur la transition des modèles de services humanitaires d'eau à court terme, conçus pour les situations d'urgence, à une approche holistique intégrant l'approvisionnement en eau pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans les plans nationaux de développement à long terme.

Avec l'appui de la Société allemande de coopération internationale, le HCR a achevé un plan d'action et des directives pour l'approvisionnement, liés à gestion électronique des déchets en situation humanitaire. Est en cours, la construction d'un centre d'innovation écologique, mettant l'accent sur la gestion électronique des déchets à Cox's Bazar au Bangladesh.

Groupe mondial chargé des abris

En 2023, le Groupe mondial chargé des abris a soutenu le travail des groupes sectoriels des abris dans 31 pays, atteignant en 2022 plus de 20 millions de personnes avec des abris et des articles non alimentaires, d'une valeur globale de 1,2 milliard de dollars E.-U. annoncés dans le cadre des plans de réponse humanitaire. Ce niveau record de dépenses traduit non seulement l'accroissement du nombre de déplacés, mais aussi le caractère prolongé des déplacements. Le groupe sectoriel a adapté ses réponses par diverses approches, en fonction du contexte de déplacement, avec plus de 1000 partenaires dans 31 pays¹.

À la suite du tremblement de terre dévastateur ayant frappé en février 2023 la Türkiye et la République arabe syrienne, des membres du personnel ont été déployés dans les zones affectées pour soutenir la réponse. Cela supposait une évaluation des dommages et des besoins, la quantification des coûts et la planification de la réponse immédiate en matière d'abri avec les autorités locales et les communautés affectées. À la suite du tremblement de terre, l'analyse des données et les récits détaillés ont été préparés en collaboration avec

¹ Le Rapport annuel 2022 du Groupe mondial chargé des abris indique ses priorités et ses réalisations en 2022 aux plans national et mondial, avec les principales données sur l'impact et l'étendue des interventions.

le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-habitat) sur la rubrique logement, terres et zones d'installation de l'Évaluation des besoins de la réponse à la situation d'urgence en Syrie. Ce document qui lance un appel de 8 milliards de dollars E.-U. indique de manière détaillée le programme de redressement et de reconstruction communautaire pour des centaines de milliers de ménages affectés par le tremblement de terre. Également en 2023, le Groupe mondial chargé des abris a fini de mettre en œuvre les activités financées par la Commission européenne pour les opérations humanitaires et le Bureau de l'assistance humanitaire de l'Agence pour le développement international des États-Unis. Ces activités avaient mis l'accent sur des approches plus vertes et plus écologiques de mise en place des abris. Le financement profite à tous les partenaires de groupes sectoriels et aux réponses en matière d'abris, avec des approches à faible empreinte carbone et des pratiques plus durables en matière d'abris locaux.

Le groupe sectoriel a continué de collaborer avec des parties prenantes sur la préparation d'une nouvelle stratégie devant être publiée au dernier trimestre de 2023. Cette stratégie guidera l'orientation de la coordination humanitaire en matière d'abris et soutiendra les processus globaux, la coordination nationale et les programmes des partenaires. Elle mettra l'accent sur l'environnement, la localisation, et abordera les questions de logement, des terres et des biens, ainsi que les solutions dignes en matière de logement.

Groupe mondial chargé de la coordination et de la gestion des camps

En 2023, 23 millions de déplacés internes vivant dans 14 000 sites dans 23 pays – soit une augmentation historique de la population cible – avaient besoin de services d'appui au site. La stratégie du groupe sectoriel pour la coordination et la gestion des camps est restée fermement ancrée dans une approche orientée vers des solutions. Le plan de réponse humanitaire de cette année, qui a entériné l'appel pour la coordination et la gestion des camps, a atteint 515 millions de dollars E.-U. Le groupe sectoriel a établi des partenariats avec plus de 300 partenaires comprenant des organisations non gouvernementales, dont 54 % étaient locales. Pendant l'année, le HCR a dirigé 55 % et codirigé 27 % des groupes sectoriels ou mécanismes apparentés, ce qui traduit un engagement accru dans son rôle de chef de file pour la coordination et la gestion des camps. Pendant cette période, le groupe a contribué à améliorer les conditions générales pour des millions de déplacés internes, grâce à des programmes de qualité, veillant à ce que l'aide et l'assistance soient fournies d'une manière digne. Les partenaires de groupes sectoriels ont amélioré le contexte général de protection dans les sites habités par des déplacés internes, afin de réduire les risques de protection encourus (principalement par les femmes et les enfants). Enfin, le groupe sectoriel a travaillé dans beaucoup de pays afin d'identifier les solutions à plus long terme pour les déplacés internes et de réduire le nombre de personnes vivant dans des sites de déplacés internes, grâce à la création de cadres favorables leur permettant de devenir auto-résilients et - lorsque les conditions leur permettent - de s'intégrer ou de retourner dans leur région d'origine.